Lycée des Métiers du Bois
du Pays d'Aunis

académie Poitiers

Mini-stages 2018

PORTES OUVERTES

DU LYCEE

LE 17 MARS 2018

de 8h30 à 12h30

Lycée des Métiers du Bois du Pays d'Aunis

Rue du stade
BP 64 17700 Surgères

Tél : 05.46.07.00.67
Courriel : ce.0170070j@ac-poitiers.fr

Lycée du Pays d'Aunis
métiers du bois

académie Poitiers

ACCUEIL EN MINI STAGES

Les élèves inscrits découvriront les formations selon le calendrier établi, **pendant les séances d'enseignement professionnel, du 15 janvier 2018 au 06 avril 2018.**

Les élèves en tant que stagiaires devront se présenter à l'accueil du lycée pour être dirigés ensuite à la vie scolaire.

- Vos élèves reçus en section commerce participeront aux activités des classes d'accueil (tenue de caisse, rayonnage…)

- En découverte des filières bois, chaque stagiaire participera à la réalisation d'un objet en rapport avec la formation. Accueillis en atelier, leur **tenue vestimentaire devra être adaptée** : un pantalon long et pas de vêtements amples, une paire de chaussettes. Pour des raisons de sécurité, les élèves vêtus de shorts, bermudas, sandales, etc, ne pourront pas accéder sur les plateaux techniques.

Il est possible de prévoir plusieurs stages de découverte de formations, soit sur une ½ journée, soit sur une journée, soit sur plusieurs jours.
L'accueil à la restauration scolaire est possible. Pour cela, si l'e collègien désire prendre son repas dans au lycée :

- le collégien externe dans son établissement d'origine aura prévu le règlement du repas de 4,20€
- si le collégien est demi-pensionnaire le règlement se fera par les services de gestion des deux établissements.

Merci de remplir la demande de mini stage ci-jointe et la renvoyer par courriel à : ce.0170070j@ac-poitiers.fr

Nous vous confirmerons les jours possibles d'accueil en fonction des sections et semaines souhaitées. Vous nous retournez alors la convention complétée et signée au plus tard 10 jours avant la date fixée afin de pouvoir accueillir dans les meilleurs conditions possibles les stagiaires.

En fonction des demandes, les dates envisagées de mini-stage de découverte sont susceptibles d'être modifiées et cela afin de satisfaire un maximum de vos élèves.

PORTES OUVERTES LE 17 MARS 2018

de 8h30 à 12h30

Lycée des Métiers du Bois du Pays d'Aunis
Rue du stade
BP 64 17700 Surgères
Tél : 05.46.07.00.67
Courriel : ce.0170070j@ac-poitiers.fr

Lycée des Métiers du Bois du Pays d'Aunis

Demande à compléter et à retourner par courriel
à l'adresse : ce.0170070j@ac-poitiers.fr

académie Poitiers

DEMANDE MINI STAGE 2018

Cachet de l'établissement d'origine	ELEVE
	NOM :_____ **Prénom :**_____ **Classe :**_____
Interlocuteur de l'établissement : **Nom :**_____ ☎ :_____	**Nom du responsable :**_____ ☎ : _____ : _____

FORMATION SOUHAITEE

- ☐ **3ème PEP** — **P**réparatoire à l'**E**nseignement **P**rofessionnel (pour les élèves de 4ème)
- ☐ **CAP M.F.** — **M**enuisier **F**abricant
- ☐ **CAP EB.** — **Eb**énisterie
- ☐ **CAP E.C.M.S.** — **E**mployé de **C**ommerce **M**ulti **S**ervice
- ☐ **BAC PRO T.F.** — **T**echnicien **F**abricant
- ☐ **BAC PRO TMA** — **T**echnicien **M**enuisier **A**genceur
- ☐ **B.M.A.** Ebéniste — **B**revet des **M**étiers d'**A**rts en ébénisterie (accessible après un CAP)

Semaine(s) souhaitée(s)

Mois		JANVIER			FEVRIER				MARS				AVRIL
Date	du	*15*	*22*	*29*	*5*	*12*	*19*	*26*	*5*	*12*	*19*	*26*	*2*
	au	*19*	*26*	*2*	*9*	*16*	*23*	*2*	*9*	*16*	*23*	*30*	*6*
Semaine souhaitée *													

** Mettre une croix dans la case de la semaine souhaitée*

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Lycée des Métiers du Bois du Pays d'Aunis
Rue du stade
BP 64 17700 Surgères
Tél : 05.46.07.00.67
Courriel : ce.0170070j@ac-poitiers.fr

CONVENTION CONCERNANT UN STAGE D'OBSERVATION

Article 1 :

La présente convention règle les rapports résultant de la concertation entre le Lycée Professionnel du Pays d'Aunis de Surgères représenté par son proviseur, **Monsieur Jean Pierre LEFORT**

Avec Madame ou Monsieur le Chef d'établissement……..
Du ……..……

Concernant le stage effectué au Lycée par NOM : ……Prénom :……

Élève de la classe de ……..……

Un exemplaire de cette convention signée sera remis à l'élève et à son représentant.

Article 2 :

Dans le cadre du parcours avenir, le stage a pour objectifs de sensibiliser les élèves au fonctionnement du lycée et de leur faire connaître les formations proposées en vue de leur future orientation.

Article 3 :

L'élève demeure rattaché à son établissement d'origine, toutefois, pendant la durée du stage, il est soumis aux prescriptions du règlement intérieur du lycée d'accueil (présence, hygiène, sécurité, respect des locaux…).

Article 4 :

Les risques d'accident sont couverts par l'assurance du collège. En cas d'accident, le Principal du collège et les responsables légaux seront prévenus sans tarder.

Article 5 :

L'élève se présentera à la vie scolaire du lycée.
L'élève s'engage à être présent le ……/……../ 2018

De 08 h 00 à 12 h 05
Et / ou de 13 h 30 à 17 h 30 } Rayer la mention inutile

Formation à découvrir : ……

Article 6

L'élève prendra son repas au lycée : ☐ oui ☐ Non
Si oui, le repas au prix de **4€20** :
☐ sera facturé directement à l'établissement d'origine pour les élèves demi-pensionnaires.
☐ sera réglé par l'élève directement au lycée (**prévoir la somme exacte)** pour les élèves externes

Date et signature de l'élève	***Date et signature du représentant légal de l'élève***
Date et signature du Proviseur(e) ou du Principal(e) de l'établissement d'origine	***Date et signature du Proviseur du Lycée Professionnel du Pays d'Aunis***